

Oriane

Bayonne Biarritz



8e colloque francophone sur le risque

ORIANE

*Organiser les entreprises, les institutions et les associations en présence du risque :
innovation, analyse technique et managériale, évaluation et pérennisation sociale*

La prévention du risque comme outil stratégique

Jeudi 23 et 24 septembre 2010

IUT de Bayonne

Département *Techniques de commercialisation*
Bâtiment Sainte Claire, 21 place Paul Bert, 64100 Bayonne
(site du château neuf)

Associations soutenant le colloque ORIANE



Préambule

Le colloque **Oriane** (*Organiser les entreprises, les institutions et les associations en présence du risque*) se caractérise par le fait qu'il est international et francophone, à comité de lecture, soutenu par neuf associations (ADERSE, ADETEM, AFC, AGRH, AIM, A-RFGI, IAS, IPM et RECEMAP) et assure la publication des communications les plus significatives dans des ouvrages collectifs et des numéros thématiques « Risque » dans des revues scientifiques à comité de lecture.

Ouvrages

- ⇒ *Risque. Formalisations et applications pour les organisations*
(dir.) Bernard Guillon, Paris, L'Harmattan, Coll. Recherches en gestion, 2007.
- ⇒ *Méthodes et thématiques pour la gestion des risques*
(dir.) Bernard Guillon, Paris, L'Harmattan, Coll. Recherches en gestion, 2008.

Numéros sur le « risque » dans

- ⇒ *Marketing & communication* (vol. 7, n° 3, 2007)
- ⇒ *Management et sciences sociales* (n° 5, 2008)
- ⇒ *Cognitives* (n° 13, 2009)
- ⇒ *Droit de l'environnement* (2009)
- ⇒ *Responsabilité et environnement* (Annales des Mines, n° 55, 2009)

En attendant d'autres publications en cours de réalisation pour l'année 2010 (un troisième ouvrage collectif et plusieurs numéros dans des revues).

A l'issue du huitième colloque Oriane, les meilleures communications feront l'objet d'une diffusion dans les revues suivantes :

Management & Avenir *Négociations*

Nombreux sont les travaux qui portent sur l'influence des actions des entreprises, des collectivités locales et de l'Etat sur le domaine social comme sur celui de l'environnement. Des actions « pilotes » ont permis de se faire une première idée des conséquences que peuvent avoir des activités économiques aussi bien dans leur fonctionnement (industrie lourde, entreprises pétrochimiques, agriculture, tourisme...) que lors d'accidents spectaculaires depuis le dernier quart du vingtième siècle. La conférence de Rio et la montée croissante des périls liée à la conscience d'un monde désormais limité (espace, énergie, démographie) ont obligé tous les acteurs (de l'extraction des minerais... au monde hospitalier) à intégrer progressivement cette donnée fondamentale qu'est le risque.

Que ce soit lors du lancement d'un projet d'envergure, au cours de sa réalisation ou de l'exploitation d'un système technique, lors de son démantèlement ou bien encore lors de toute prise de décision, le risque est omniprésent. La mise en place d'actions en matière d'analyse des risques doit être complétée par une réflexion managériale sur les approches globales afin de susciter une meilleure compréhension de chacun face au risque. Pour cela, l'étude et l'adoption de techniques appropriées sont absolument nécessaires.

Aujourd'hui, l'influence des travaux, menés dans les domaines de la sûreté de fonctionnement, de la fiabilité ou de la sécurité, est indéniable. Mais il convient d'aller plus loin dans la réflexion à la lumière de ces avancées, en adoptant une vision pluridisciplinaire de ce champ d'investigation.

Le risque n'est pas seulement technique ou technologique, puisqu'il est lié, entre autres, aux facteurs naturels, humains, environnementaux, gestionnaires ou économiques.

La perception et l'acceptabilité du risque renvoient donc vers de multiples facettes qu'il convient d'étudier.

C'est pourquoi un rassemblement national autour d'un colloque francophone comme **Oriane** s'impose pour présenter les différentes études portant sur des domaines particulièrement vastes en faisant ressortir le panel des solutions envisageables au titre :

- des **sciences** et **technologies**

- ⇒ Agronomie
- ⇒ Energie
- ⇒ Chimie
- ⇒ Transport et voies de communication
- ⇒ Informatique
- ⇒ Logistique
- ⇒ Maintenance
- ⇒ Mécanique
- ⇒ Médecine
- ⇒ Pharmacie



- du **droit** et des **sciences politiques**

- ⇒ Communes
- ⇒ Associations de communes
- ⇒ Départements
- ⇒ Régions
- ⇒ Réseaux urbains
- ⇒ Droit public national
- ⇒ Droit des entreprises privées
- ⇒ Entreprises publiques
- ⇒ Associations
- ⇒ Elus locaux et nationaux



- de l'**économie** et de la **gestion**

- ⇒ Démographie
- ⇒ Comptabilité et audit
- ⇒ Finances
- ⇒ Marketing
- ⇒ Communication et médias
- ⇒ Systèmes d'information
- ⇒ Ressources humaines
- ⇒ Socio-économie
- ⇒ Démarche Qualité
- ⇒ Stratégie et management



Quelques exemples de thèmes envisageables (liste non exhaustive)

- Acceptabilité du risque (sociale, individuelle, entrepreneuriale...)
- Arbitrage boursier et notation des entreprises confrontées au risque
- « Auditer » et intégrer le risque
- Communication du risque ou risque de communication
- Complémentarité des concepts de responsabilité et de risque
- Croyances et risques
- Délinquance financière et risques sociaux
- Déontologie du marketing et risque
- Effets structurants du droit en matière de préservation du risque
- Elus locaux et risques
- Evaluation des énergies en fonction des risques
- Evolution du droit relatif au risque
- Facteur humain et erreur humaine
- Fret et risque
- Gérer le risque au sein des hôpitaux et des cliniques
- Gestion des ressources naturelles et risque
- Hiérarchie des risques financiers
- Importance du risque dans les PME
- Intégration du risque dans le droit des sociétés
- Irresponsabilité et irréversibilité
- Libéralisation du marché du travail et risque
- Limitation de la pollution dans le secteur automobile et risque
- Limites à la démarche commerciale
- Management de projets risqués et management d'équipe
- Etudes marketing et risque
- Médias : quelques valorisations possibles pour la préservation du risque
- Retombées économiques de la démographie et risque social
- Nouveaux placements financiers intégrant... ou niant le risque
- Place des collectivités territoriales dans la protection contre le risque

- Place du risque au sein des transports publics de passagers
- Politique de qualité et préservation contre le risque écologique
- Politique de recherche publique et importance du risque
- Pollution maritime et amélioration des techniques de prévention
- Prise de risque dans les financements européens de projets
- Prise en compte du risque par les professionnels du BTP
- Quels risques pour quels services ?
- Récompenses, valorisation et risques
- Ré-interprétation des risques au cours du temps
- Réseaux publics et protection contre le risque
- Risque du changement
- Risque et chaîne de distribution
- Risque et comptabilité publique
- Risque et histoire humaine
- Risque et industrie : restructuration de l'outil productif
- Risque et lobbying
- Risque et prêts bancaires
- Risque et production agricole
- Risque et enseignement supérieur : pour quels types de responsabilités ?
- Risque et formation : éduquer le grand public dès le plus jeune âge
- Risque et innovation
- Risque et prévision
- Risques et réformes
- Risques et transformation des lois
- Sécurité et risque en matière de réseaux informatiques
- Tourisme et préservation des atteintes à l'environnement naturel
- Tourisme et demande de la clientèle en matière de risque
- Traitement des pollutions
- Transformation des méthodologies universitaires pour intégrer le risque
- Valoriser la prévention des risques dans le domaine salarial

Au sein de ce colloque, les démarches formalisées aussi bien transdisciplinaires que sectorielles sont – par définition – les bienvenues.

Les propositions de communications peuvent, bien sûr, émaner des enseignants :

- de l'Université (UFR généralistes, IAE, IUT...),
- des Ecoles normales supérieures,
- des Instituts d'études politiques,
- de l'Ecole nationale d'administration
- de l'EPHE, l'EHESS, l'ENSAE,
- de l'Ecole nationale des assurances, de Télécom Ecole de management,
- des Instituts nationaux polytechniques,
- des Grandes Ecoles d'ingénieurs publiques
(X, Ponts, ENTPE, Télécom ParisTech, Télécom Sud-Paris, Télécom Bretagne, Réseau des écoles des Mines, Réseau des écoles Centrale, Agrocampus, Réseau des INSA...),
- des Grandes Ecoles d'ingénieurs privées du réseau CCI,
- des Grandes Ecoles d'ingénieurs privées (FESIC...),
- des Grandes Ecoles de commerce du réseau CCI (HEC, ESSEC, ESC...),
- des établissements de formation spécialisée des CCI
(Negocia, Advencia, Sup de V, ESCI...),
- des Grandes Ecoles de gestion d'autres réseaux (FESIC, INSEEC, PGSM, IFAG...),
- ou d'instituts de gestion indépendants (ISC, ESLSCA, IPAG...)

mais aussi

- des doctorants, voire des étudiants inscrits en Master ou des formations du type Mastère spécialisé dans les établissements cités plus haut,
- des étudiants inscrits dans les écoles d'application (corps des Mines, des Ponts...),

sans oublier

- les directeurs et chargés de recherche dépendant d'organismes nationaux spécialisés (CNRS, INSERM...),
- le personnel des structures d'études et d'enquêtes statistiques officiels (INSEE...),
- les représentants des collectivités locales (mairies, conseils généraux, conseils régionaux...),
- ceux des ministères (environnement, agriculture, industrie, transports...),
- ceux des établissements publics et sociétés dépendant de l'Etat (EDF, GDF, SNCF, France Télécom...),
- les responsables et cadres des Chambres de commerce et d'industrie, des Chambres de métiers et des Chambres d'agriculture,
- mais aussi les nombreuses entreprises privées concernées par le risque.

Comité scientifique

Bruno	AMANN	<i>(IUT de Toulouse, Université Toulouse III)</i>
Pierre	BARET	<i>(ADERSE, Groupe ESC La Rochelle)</i>
Isabelle	BARTH	<i>(ADERSE, AGRH, EM Strasbourg, Université de Strasbourg)</i>
Nicole	BARTHE	<i>(ADERSE, AGRH, RECEMAP, Université de Nice Sophia Antipolis)</i>
Daniel	BONNET	<i>(ADERSE, ISEOR, Université Lyon III)</i>
Marc	BONNET	<i>(AGRH, ADERSE, ISEOR, Université Lyon III)</i>
Isabelle	CADET	<i>(ADERSE, ESDES, Lyon)</i>
Laurent	CAPPELLETTI	<i>(AFC, ISEOR, Université Lyon III)</i>
Bernard	CAUSSE	<i>(IUT de Bayonne, UPPA, Université Lyon III)</i>
Yves	CHAPPOZ	<i>(RECEMAP, Université Lyon III)</i>
Yves	CHIROUZE	<i>(Université Montpellier I)</i>
Bernard	CLAVERIE	<i>(ENS Cognitique, Institut polytechnique de Bordeaux)</i>
Patricia	DAVID	<i>(ADERSE, ESDES, Lyon)</i>
Jean-Marc	DECAUDIN	<i>(IAE de Toulouse, Université Toulouse I)</i>
Jean-Guy	DEGOS	<i>(AFC, IAE de Bordeaux, Université Bordeaux IV)</i>
Alain	GINTRAC	<i>(ADERSE)</i>
Guy	GOUARDERES	<i>(ADERSE, Université de Pau et des Pays de l'Adour)</i>
Bernard	GUILLOIN	<i>(ADERSE, RECEMAP, IUT de Bayonne, UPPA)</i>
Jacques	JAUSSAUD	<i>(AGRH, IAE de Pau, UPPA)</i>
Jean-Michel	LARRASQUET	<i>(ESTIA, UPPA, Université de Mondragon)</i>
Jean-Fabrice	LEBRATY	<i>(AIM, Université de Nice)</i>
Robert	LE DUFF	<i>(RECEMAP, Université de Caen)</i>
Jean-François	LEMOINE	<i>(IAE, Université de Nantes)</i>
François	LEPINEUX	<i>(ADERSE, ESC Rennes)</i>
Karim	MACHAT	<i>(IUT de Bayonne, UPPA)</i>
Luc	MARCO	<i>(ADERSE, Université Paris XIII)</i>
Jean-Pierre	MATHIEU	<i>(Audencia-ESC Nantes)</i>
Samuel	MERCIER	<i>(AGRH, ADERSE, IAS, Université de Bourgogne)</i>
Franc	MORANDI	<i>(IUFM, Université Bordeaux II)</i>
Jean-Pierre	NEVEU	<i>(AGRH, IAE de Montpellier, Université Montpellier II)</i>
Gérald	ORANGE	<i>(RECEMAP, Université de Caen)</i>
Yvon	PESQUEUX	<i>(ADERSE, CNAM de Paris)</i>
Patrick	POINT	<i>(CNRS, Université Bordeaux IV)</i>
Christian	PRAT DIT HAURET	<i>(AFC, IAE de Bordeaux, Université Bordeaux IV)</i>
Fabrice	RIEM	<i>(Université de Pau et des Pays de l'Adour)</i>
Karine	RODRIGUEZ	<i>(Université de Pau et des Pays de l'Adour)</i>
Gilles	ROEHRICH	<i>(IAE de Grenoble, Université Grenoble II)</i>
Raphaël	ROMI	<i>(Université de Nantes)</i>
Michèle	SABOLY	<i>(AFC, IAE de Toulouse, Université Toulouse I)</i>
Jean-Claude	SALLABERRY	<i>(IUFM, Université Bordeaux II)</i>
Henri	SAVALL	<i>(AGRH, ADERSE, ISEOR, Université Lyon III)</i>
Gisèle	SIGAL	<i>(IUT de Bayonne, UPPA)</i>
Ali	SMIDA	<i>(Université Paris XIII)</i>
Zahir	YANAT	<i>(AGRH, IAS, ADERSE, Bordeaux Ecole de Management)</i>
Véronique	ZARDET	<i>(AGRH, ADERSE, IAS, ISEOR, Université Lyon III)</i>

A. Chronologie

Date limite de remise des projets de communication (à envoyer exclusivement par e-mail sous format Word)	: 28 mai 2010
Remise des avis émanant des rapporteurs du comité scientifique sur ces projets	: 23 juin 2010
Date limite de remise des projets de communication corrigés	: 3 septembre 2010
Date limite d'acceptation des projets de communication corrigés	: 7 septembre 2010
Date limite de paiement de l'inscription (impliquant l'intégration définitive de chaque communication dans les actes)	: 10 septembre 2010
Dates du septième colloque Oriane	: 23 et 24 septembre 2010

TRES IMPORTANT

⇒ **Il n'y a pas d'intention de communication à faire parvenir. En effet, seuls seront pris en compte les projets de communication présentant un « texte intégral ».**

Chaque congressiste peut proposer au maximum deux projets de communication. Seul ou en collaboration.

En cas de demande de correction par le comité scientifique, les auteurs devront impérativement indiquer, en complément au texte corrigé,

- la liste
- et le contenu des modifications apportées sur une feuille jointe (le tout transmis par e-mail).



B. Forme des projets de communication

Préalable

Le colloque Oriane est une manifestation francophone.

NB : Le colloque Oriane prévoyant que les textes figurant dans les actes soient en langue française, il est demandé aux contributeurs anglophones de soumettre des projets de communication ayant déjà fait l'objet d'une traduction complète (mais, dans ce cas, les textes en français et en anglais figureront dans les actes). La présentation, lors du colloque, devra comprendre des données de cadrage significatives en français (écrans de type PowerPoint). Avec les remerciements anticipés du comité scientifique et du comité d'organisation !

Le Comité scientifique appréciera les efforts pédagogiques des chercheurs qui soumettent leurs projets de communication. En effet, le public, qui assiste aux différentes sessions, rassemble des représentants d'univers différents.

En outre, il est fortement recommandé aux chercheurs de définir ce qui constitue précisément le risque au sein de leur communication afin d'éviter un « hors-sujet ».

Le Comité scientifique rappelle que le respect des normes, figurant ci-après, fait partie intégrante de la sélection des projets de communications.

Cela veut dire que seront remis aux auteurs des projets de communication

- les évaluations des membres du Comité scientifique,
- ainsi qu'une fiche relative au respect des normes (qui conditionne l'homogénéité des communications figurant dans les actes, mais aussi la sélection ultérieure des communications retenues dans les futures publications collectives).

Marges (mise en page A 4, par défaut)

Haut	: 2,5 cm
Bas	: 2,5 cm
Gauche	: 2,5 cm
Droite	: 2,5 cm
Reliure	: 0 cm
En-tête	: 1,25 cm
Pied de page	: 1,25 cm

Il est demandé aux auteurs d'employer avec beaucoup de prudence les sauts de sections (pour éviter les problèmes de pagination ou de formatage des actes du colloque).

Taille des communications

20 pages au maximum

(simple interlignage ; graphiques et références bibliographiques comprises)

Ce volume de 20 pages ne comprend pas la page de présentation mentionnant le titre et le nom de(s) l'auteur(s) (voir la rubrique D).

Important : si un auteur pense devoir dépasser cette limite, il peut être judicieux de réfléchir à l'opportunité de proposer deux projets de communication. Ce qui permettrait de développer des argumentaires sur 40 pages (au maximum)...

Interlignage

Simple (corps du texte, encadrés, annexes).

On peut utiliser (mais sans un quelconque caractère d'obligation) un retrait positif pour la première ligne de chaque paragraphe (taille égale à 1 cm).

Police de caractères

Titre de la communication : *Times Roman* en taille 14, texte centré, caractères gras (pas de capitales).

Mention du(des) prénom(s) et du(des) nom(s) de(s) l'auteur(s) : *Times Roman* en taille 12, texte centré, caractères gras et en italique (pas de capitales).

Mention de(s) la fonction(s) et du(des) rattachement(s) scientifique(s)

Mention du(des) lieu(x) d'exercice principal(principaux) et de son(leurs) adresse(s)

Mention du(des) téléphone(s) et de(s) l'e-mail (s) de(s) l'auteurs(s)

⇒ Pour ces trois mentions, le format est le suivant : *Times Roman* en taille 12, texte centré.

Après l'introduction, les sous-titres « principaux » dans la communication respecteront une police de taille 12 (caractères gras ; pas de capitales).

Plus généralement, les sous-titres respecteront la hiérarchie suivante :

1.

1.1.

1.1.1.

Les numéros **1.**, **2.** ou **3.** correspondent aux sous-titres « principaux » (en caractères gras).

Les numéros du type ***1.1.*** ou ***1.2.*** seront donc en caractères gras et en italique.

Les numéros du type ***1.1.1.*** ou ***1.1.2.*** seront alors simplement en italique.

Pas de « décalage vers la droite » entre les sous-titres.

Corps du texte : *Times Roman* en taille 12, texte justifié.

NB : éviter un emploi répété des caractères gras (et plus encore des caractères soulignés) dans le corps du texte.

Les citations d'auteurs dans le corps du texte sont du type (Daucé et Rieunier, 2002, p. 55) ou (Brunel et Pichon, 2002 ; Cazes-Valette, 2001 ; Sirieix, 1999, 2000 et 2001). S'il faut mentionner plus de trois auteurs, il conviendra de retenir la présentation suivante (Dayan *et al.*, 1992). La présentation complète des auteurs (quel que soit leur nombre) figurera, quant à elle, dans les références bibliographiques (voir plus loin).

Résumé

4 à 10 lignes.

Mots clés

Limitation à un effectif de 8.

Notes de bas de page

Format : *Times Roman* en taille 10, texte justifié.

Limitation des notes de bas de page au strict nécessaire. En effet, **un volume plus important d'explications peut trouver sa place au sein d'encadrés** (et donc dans le corps du texte). De plus, il faut éviter d'y mentionner le détail des références bibliographiques (qui figurent déjà à la fin de la communication). Il y aura lieu de ne mentionner que des références comme celles figurant dans le corps du texte (ex. : Germain, 1999, p. 200).

La présence de ces notes de bas de page exclut absolument l'existence de notes en fin de communication.

On ne doit pas sauter de lignes entre les notes de bas de page.

Les appels pour les notes de bas de page, figurant dans le texte, doivent être positionnés « en exposant » et doivent avoir le même corps que le texte des notes (police 10).

Numérotation des pages

Bas de page, positionnement « extérieur » (police 10).

Encadrés, cartes et graphiques

Ils sont intégrés au sein du texte (et ne sont donc pas renvoyés à la fin du texte).

Il est nécessaire d'utiliser le format Jpeg pour les documents photographiques inclus dans le texte de la communication (ce qui suppose de ne pas employer des formats « trop lourds » comme le format Bmp ou le format Tiff).

Les formats « exotiques » ou différents de ce qui a été évoqué sont proscrits.

Les encadrés, cartes, figures et graphiques doivent avoir :

- un titre (police de taille 12, texte centré, pas de caractères gras),
- être numérotés (s'il y en a plusieurs successivement)
- et préciser leur source s'il y a lieu.

Tableaux : la police de caractères variera de 10 à 12 selon la place attribuée aux données. Seuls les tableaux les plus significatifs doivent figurer.

Annexes

Il faut veiller à en limiter strictement leur nombre (volume de la communication fixé à 20 pages, rappelons-le...). Celles, qui sont jugées indispensables, accueillent les développements ne figurant pas dans les notes de bas de page et les encadrés du corps du texte.

Ces annexes auront un titre et seront numérotées chronologiquement.

Toute annexe devra préciser sa source s'il y a lieu.

C. Références bibliographiques

D'une manière générale, il ne faut mentionner que les références bibliographiques **strictement** concernées par l'objet de la communication et donc citées au sein du texte. Il faut donc éviter de créer, à côté des références bibliographiques, une « bibliographie » complémentaire.

Pour un ouvrage

IGALENS J. et QUEINNEC E. (dir.) (2004), *Les ONG et le management*, Paris, Vuibert, Coll. Institut Vital Roux.

MADU C.N. et KUEI C.H. (1995), *Strategic Total Quality Management: Corporate Performance and Product Quality*, Westport, Quorum Books.

Pour un article

GALLOPEL K. (2000), « Communications affective et symbolique de la musique publicitaire : une étude empirique », *Recherche et applications en marketing*, vol. 15, n° 1.

HERMEL P. (1997), « The New Faces of Total Quality in Europe and the US », *Total Quality Management*, vol. 8, n° 4.

Pour un ouvrage collectif

MARTINET A.C. (2001), « Epistémologie de la connaissance praticable : exigences et vertus de l'indiscipline », dans David A., Hatchuel A. et Laufer R. (dir.), *Les nouvelles fondations des sciences de gestion : éléments d'épistémologie de la recherche en management*, Paris, Vuibert, Coll. FNEGE.

JUDD C.M. et KROSNICK J.A. (1989), « The Structural Bases of Consistency among Political Attitudes: Effects of Political Expertise and Attitude Importance », dans Pratkanis A.R., Breckler S.J. et Greenwald A.G. (dir.), *Attitude Structure and Function*, Hillsdale, NJ, Erlbaum.

Pour une communication lors d'un colloque

HENSLER D.A. (2001), « Innovation and Increasing Returns: Knowledge, Markets, Corporation and Imagination », dans *Proceedings of the 5th International Research Conference on Quality and Innovation Management*, University of Melbourne, 12-14 February.

Pour une thèse de doctorat (ou un mémoire)

TOURTOULOU A.S. (1996), *Marques nationales, marques de distributeurs et premiers prix : effets de leur mise en avant sur les ventes et la structure concurrentielle de la catégorie de produits*, Thèse de doctorat en sciences de gestion, Ecole HEC, Jouy-en-Josas.

HERAULT S. (1999), *Etude des processus de formation de l'attitude envers la marque : un essai de modélisation intégrant une variable psychologique, la confiance en soi*, Thèse de doctorat en sciences de gestion, Université Paris I, Paris.

Attention : il n'y a pas de retrait (positif ou négatif) dans la présentation des références bibliographiques. Elles se suivent à l'image des exemples précédents.

D. Envoi du projet de communication à l'IUT de Bayonne exclusivement sous la forme d'un fichier Word ou RTF

Ce projet de communication précisera sur une page – dite de présentation – le titre de la communication, l'auteur (ou les auteurs), son (leurs) titre(s), le rattachement scientifique et/ou le lieu d'exercice, l'adresse, le téléphone et l'e-mail (comme indiqué précédemment).

La page suivante reprendra le titre de la communication, le résumé, puis suivront le corps du texte et les références bibliographiques.

Il sera adressé à l'adresse suivante : guillon@iutbayonne.univ-pau.fr

E. Frais d'inscription

Montant global

- Le montant des frais d'inscription pour les auteurs de communication et les autres conférenciers se monte à 250 euros.

Tarifications particulières

- Adhérents de l'ADERSE, de l'ADETEM, l'AFC, de l'AGRH, de l'AIM, de l'IAS et du RECEMAP (à jour de leur cotisation annuelle) : 210 euros.
- Doctorants : 170 euros (il faudra préciser, lors de l'inscription, à quelle université ou à quel établissement le doctorant est effectivement rattaché).

Le versement de cette somme permet aux congressistes de bénéficier des actes et des différents repas (y compris le repas de gala).

Ne sont pas pris en compte les déplacements et le logement sur place.

NB : il n'y a pas de frais supplémentaires consécutifs à la parution du troisième ouvrage collectif ou des éventuels numéros thématiques « risque » dans des revues scientifiques qu'il serait possible de réaliser à partir des communications les plus significatives de l'année.

F. Présentation des communications lors du colloque

Le colloque se déroule à l'IUT de Bayonne, le repas de gala (du jeudi soir) ayant lieu à Biarritz.

Les présentations devant permettre un débat avec l'auditoire, il est demandé explicitement aux auteurs de limiter le nombre de leurs « écrans » à une dizaine. La durée de chaque présentation variera de 15 à 20 minutes avant un débat avec le public d'une dizaine de minutes.

Pour tout renseignement pratique...

Contactez l'e-mail suivant : guillon@iutbayonne.univ-pau.fr

Comité d'organisation

Bernard Guillon, co-fondateur et responsable du comité d'organisation du colloque.

Sylvie Jung, secrétaire du SERDOC (service recherche de l'IUT de Bayonne).

Etudiants du département « Techniques de commercialisation » de l'IUT de Bayonne.